



**Forum européen de clôture
Nature for City LIFE**

Nice, le 15 juin 2022

SOMMAIRE

1. Allocutions d'ouverture.....	3
2. Retour sur le projet Nature for City LIFE – Cheminer le projet	5
a) La jungle des capteurs	6
b) La grande traversée de la formation	7
c) Et au milieu coule un MOOC	9
d) Les pas de côté	10
e) Des constructions comme CAIRN	11
f) Le belvédère des enquêtes	12
g) La suite du chemin	13

Le forum est ouvert à 9 heures 35.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants du forum européen de clôture sur la nature en ville pour l'adaptation au changement climatique Nature for City LIFE, **Julien DEZÉCOT, Directeur de publication du magazine « Sans transition ! »**, rappelle que ce projet, coordonné par la Région Sud depuis 2017 et soutenu par la Commission européenne, associe les métropoles d'Aix-Marseille Provence, de Nice Côte d'Azur (NCA) et de Toulon Provence Méditerranée (TPM), ainsi que la Ville de Marseille et le Laboratoire Population Environnement et Développement de l'Université d'Aix-Marseille, AtmoSud et le Bureau des Guides du GR 2013. Il invite les élus présents à prendre la parole.

1. Allocutions d'ouverture

Magali ALTOUNIAN, Adjointe au Maire de Nice, Présidente de la Commission Europe à la Région Sud, souligne que le projet Nature for City LIFE représente un exemple concret de l'action de l'Union européenne en faveur du cadre de vie des citoyens à travers le développement et la valorisation de la nature en ville dans les projets d'aménagement urbain.

Ce projet relève du programme européen LIFE, dispositif financier dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

Il s'inscrit pleinement dans la stratégie Europe et répond aux objectifs environnementaux de la Métropole Nice Côte d'Azur, en lien avec le Pacte vert pour l'Europe ou *European Green Deal*.

Doté d'un budget de 5,4 milliards d'euros à l'échelle européenne, le programme LIFE a vu ses objectifs se renforcer pour la programmation 2021-2027, à laquelle souscriront à nouveau la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice. Dans ce cadre, la Région Sud est l'autorité de gestion des fonds européens.

Outre le programme LIFE, la Métropole Nice Côte d'Azur soumettra sa candidature au nouveau Bauhaus européen, qui récompense les projets urbains alliant innovation durable, culture et environnement, là encore en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Par ailleurs, le Centre Europe Direct, antenne de la Commission européenne inaugurée en 2021 dans le cœur de ville niçois, a vocation à informer les citoyens sur l'actualité de l'Union européenne et à accompagner tous les acteurs du territoire dans le montage de projets européens. Deux autres antennes sont présentes en région Sud, à Marseille et à Pertuis, dans le Vaucluse.

Richard CHEMLA, Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Adjoint au Maire de Nice à la Santé, à l'Écologie et au Bien-être, met en avant l'impact et les effets bénéfiques de la nature en ville sur l'homme, celle-ci influençant à la fois la santé physique et la santé psychologique. Il apparaît donc indispensable d'introduire davantage de biodiversité dans la ville.

Or la biodiversité est une notion particulièrement complexe à définir et requiert à cet égard une certaine humilité de la part de l'homme. En effet, à titre d'exemple, celui-ci compte 11 fois moins de gènes qu'une tulipe, ce qui invite à considérer la nature différemment.

De même, les écosystèmes, qui regroupent une communauté d'êtres vivants en interaction avec son environnement, sont également essentiels. Un grain de blé totalise 2 500 contacts au sein de sa chaîne alimentaire, illustrant ainsi une nouvelle fois la complexité de la biodiversité. Il importe de protéger cette biodiversité, sachant que l'homme en est une composante parmi d'autres. Chaque strate menacée fragilise de fait l'ensemble.

Au-delà de ces aspects, la biodiversité apporte du beau, du bien-être, de la détente, etc. La littérature relative à ces notions est relativement récente en Europe, contrairement au Canada, où de nombreuses études se penchent sur les interactions entre l'écologie, le bien-être et la santé. Différentes publications ont d'ailleurs démontré l'importance d'une ville verte et d'un monde vert. Telle est la voie vers laquelle s'engagent l'Europe et la Région Sud.

Richard CHEMLA remercie Anne CLAUDIUS-PETIT d'avoir monté, suivi et poussé ce projet, ainsi que l'ensemble des services métropolitains qui ont accompli un travail remarquable et mobilisé leur diversité au service de la biodiversité durant cinq ans.

Enfin, **Richard CHEMLA** illustre une nouvelle fois tout l'intérêt de la valorisation de la biodiversité en ville en évoquant le risque de coupure électrique auquel ont été confrontés les New-Yorkais après avoir chassé le lamantin de l'Hudson. En effet, cet animal herbivore se nourrissait des jacinthes d'eau qui poussaient dans le fleuve. Sa disparition a entraîné une prolifération de plantes, qui ont fini par boucher les entrées d'eau des centrales nucléaires environnantes. Le lamantin a donc été réintroduit dans l'écosystème local. La biodiversité a donc toute sa place au sein des aménagements et de la technologie.

Anne CLAUDIUS-PETIT, Conseillère régionale, Présidente de la Commission Transition énergétique, Stratégie déchets, Qualité de l'air et Présidente de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE), se réjouit d'avoir pu suivre le projet Nature for City LIFE dès le début. Piloté par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et financé à 60 % par le programme LIFE, il se concentre sur les trois grandes métropoles régionales, auxquelles il serait intéressant d'adjoindre le Grand Avignon qui mène des actions volontaristes en faveur de la végétalisation. Il associe également la Ville de Marseille, l'Université d'Aix-Marseille, AtmoSud et le Bureau des Guides du GR 2013.

Anne CLAUDIUS-PETIT remercie par ailleurs les acteurs du projet, dont la participation a constitué tout l'intérêt et la richesse des différentes actions. Grâce à eux, Nature for City LIFE ne s'est pas arrêté à une simple interrogation sur les moyens de renaturer la ville. Il a ainsi eu pour ambition de former, informer et sensibiliser aux services rendus par la nature à la ville.

Ce forum est l'occasion d'affirmer l'engagement fort du Président Renaud MUSELIER et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur de l'adaptation des villes au changement climatique, notamment par le développement de la nature en ville. Il donnera lieu à une restitution des actions menées durant cinq ans et démontrera comment Nature for City LIFE a permis d'engager une démarche de ville résiliente. Ce sera également l'occasion de rassembler les différents participants du projet, dont un certain nombre d'élus, de techniciens des secteurs publics et privés et d'habitants, afin de les remercier et initier la communication sur les retours d'expérience, mais aussi, plus largement, sur le rôle de la nature en ville et la nécessaire intégration de la biodiversité dans la planification et les aménagements urbains.

Il convient désormais de préparer l'*after* LIFE, conformément aux exigences de la Commission européenne relatives à la pérennité du projet, sa répliquabilité et la diffusion des expériences.

Anne CLAUDIUS-PETIT souligne par ailleurs que le projet Nature for City LIFE s'inscrit dans la stratégie régionale du Plan Climat, renouvelé pour trois ans en avril 2021, toujours dans l'idée de « garder une COP d'avance », chère au Président MUSELIER. Ce Plan Climat a identifié cinq piliers : l'air, la mer, la terre, les énergies et les déchets, avec un objectif transversal qui est le bien-être. Dans un contexte de sécheresse et de canicule, qui accentue les pics de pollution, ces fondamentaux apparaissent d'autant plus prégnants, les changements climatiques affectant d'ores et déjà la santé de l'ensemble des citoyens, quel que soit leur état de santé.

Dans ce cadre, le développement de la nature en ville ne consiste pas à planter quelques arbres pour faire plaisir. Il s'agit de préserver la qualité de vie des populations, leur santé et leur bien-être, d'agir sur la pollution, de diminuer l'inconfort thermique, etc., et d'imaginer la ville de demain. En effet, si les effets des changements climatiques sont ressentis avec autant d'acuité, c'est parce que les villes, conçues et aménagées il y a des dizaines, voire des centaines d'années, ont peu évolué. Il reste encore beaucoup à faire pour adapter les espaces urbains à des conditions extrêmes.

Anne CLAUDIUS-PETIT salue enfin l'organisation de visites de sites emblématiques de nature en ville à l'issue du forum, qui concluront les échanges par des exemples concrets à développer sur l'ensemble du territoire régional au bénéfice des habitants et des visiteurs de cette belle région qu'est Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2. Retour sur le projet Nature for City LIFE – Cheminer le projet

Julie DE MUER, Cofondatrice du Bureau des Guides du GR 2013 et coordinatrice du projet, invite l'auditoire à s'écarter quelque peu du cadre institutionnel du forum afin de cheminer le long du sentier du projet et revenir sur ses cinq années d'existence. À cet effet, elle propose de visionner un film de quelques minutes présentant les actions initiées sur le territoire de Nice.

Un film est projeté à l'auditoire.

Antoine DEVILLET, Chargé de projet au Bureau des Guides du GR 2013, attire l'attention sur la pluralité des enjeux soulevés par l'adaptation au changement climatique et la nature en ville et la nécessité d'adopter une approche pluridisciplinaire associant urbanisme, écologie, économie, sociologie, philosophie, etc.

Les projections climatiques font état d'une recrudescence des périodes de canicule et de sécheresse au cours des prochaines années, ce qui démontre l'urgence d'un projet tel que Nature for City LIFE. Dans ce cadre, la réflexion s'est articulée autour d'actions d'information, de sensibilisation et formation, avec un petit pas de côté par rapport à l'imaginaire et à la perception de chacun de la nature en ville.

Julie DE MUER propose de converser sur les cinq années du projet qui a interrogé l'état des relations des parties prenantes de la ville avec le vivant, mais aussi les manières de coopérer et d'agir ensemble. Une carte guidera les participants et les intervenants tout au long de l'exploration du chemin parcouru.

Le Bureau des guides du GR 2013 distribue des cartes à l'assemblée.

a) La jungle des capteurs

Marie-Caroline VALLON, Chargée de mission à la Direction de la Transition énergétique et des Territoires, Région Sud, confirme que le projet réinterroge la question de la nature en ville sous toutes ses approches sociologiques, artistiques, scientifiques, écologiques, d'urbanisme, etc. Il a donc été nécessaire de croiser de nombreuses données et les actions à mettre en œuvre.

La première action a consisté en l'implémentation d'un monitoring urbain (qualité de l'air, température, hygrométrie) et socioéconomique afin d'informer sur les services rendus par la nature en ville et recueillir le ressenti des habitants. À cet égard, l'installation de microcapteurs a requis tout un travail préalable de défrichage de la jungle urbaine réalisé par AtmoSud.

Alexandre ARMENGAUD, Chef de la coopération scientifique et internationale, AtmoSud, explique qu'outre les problématiques de choix du modèle de microcapteur le plus adapté à une mission de monitoring climatique, il s'est heurté à une jungle administrative pour conventionner et installer des stations de mesure.

Dix-huit sites d'observation ont été retenus sur les trois métropoles régionales au regard de leur localisation, des enjeux d'urbanisation, de la proximité de sentiers, etc. Les microcapteurs mesurent les températures, l'humidité, le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (inférieures à 10 µ et inférieures à 2,5 µ). AtmoSud dispose également d'un réseau de stations permanentes de la qualité de l'air de référence cumulant un historique de données.

Des panneaux d'information seront remis aux différentes collectivités, qui les installeront sur les sites d'intérêt. Ces supports inviteront à flasher un QR code renvoyant sur le site internet du projet afin de consulter les données recueillies et des

informations sur les enjeux de la nature en ville et d'adaptation au changement climatique.

Afin de démontrer et mesurer l'impact positif de la nature en ville, les données des microcapteurs ont été filtrées et analysées au regard des valeurs de référence établies par AtmoSud au fil des années. À titre d'exemple sur Nice, il ressort que les taux d'oxydes d'azote des parcs et jardins sont inférieurs à ceux du site d'Arson, caractérisé une urbanisation plus dense. Cette diminution des polluants est-elle liée à l'éloignement des sources de pollution ou au rôle filtrant de la nature ? Tout l'enjeu consiste désormais à traiter et interpréter les données.

Le réseau de microcapteurs Nature for City LIFE permettra également d'améliorer la prévision des épisodes de pollution au quotidien, mais aussi de déterminer des tendances annuelles qu'il conviendra d'intégrer dans les projets d'aménagements urbains. En effet, il sera pour le moins difficile d'influer sur la qualité de l'air et les îlots de chaleur urbains si la planification écarte le développement, sinon le maintien des espaces naturels en ville.

Antoine DEVILLET ajoute que le monitoring socioéconomique visant à informer des services rendus par la nature en ville a été porté le Laboratoire Population Environnement Développement d'Aix-Marseille Université. Le LPED a ainsi conduit trois enquêtes sociologiques sur la représentation sociale et la perception des enjeux de nature en ville.

Au-delà de la mise à disposition de données physiques, le projet Nature for City LIFE s'est attaché à sensibiliser les parties prenantes des programmes d'urbanisme au travers de randonnées urbaines et de la découverte de sites de démonstration sur les sentiers du GR 2013. Ces parcours ont été l'occasion de percevoir de manière concrète les mesures relevées par les microcapteurs d'AtmoSud, mais aussi de donner la parole à des artistes-marcheurs et à d'autres acteurs désireux de transmettre leur approche de la biodiversité. Dans ce cadre, les balades organisées avec l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions autour de l'Étang de Berre ont permis d'illustrer l'impact des composés volatils issus des industries et installations à proximité sur la qualité de l'air au regard du développement des lichens, véritables témoins de la pollution atmosphérique.

b) La grande traversée de la formation

Autre volet phare du projet Nature for City LIFE, la formation des aménageurs et des élus s'est articulée autour de la valorisation des services rendus par la nature en ville et son intégration dans les programmes urbains. Néanmoins, **Marie-Caroline VALLON** précise que le déploiement de cette action s'est heurté à des difficultés de captation du public visé. Il a ainsi été indispensable de développer une stratégie d'influence auprès des élus afin de les rallier et intégrer le programme de formation « Nature en ville et climat ».

Karin SANTELLI, Chef de projet Nature for City LIFE à la Région Sud, ajoute à cet égard qu'elle a observé un certain désarroi des élus face à l'appropriation des enjeux de résilience et d'adaptation au changement climatique.

Le concours de l'ARBE a permis d'élaborer un programme complet, *via* quatre modules de formation et des fiches synthétiques afin d'aider les collectivités et leurs représentants à comprendre ces enjeux de nature en ville et de climat, définir et mettre en œuvre des plans d'actions pour développer les espaces naturels et lutter contre le réchauffement climatique.

Audrey MICHEL, Directrice de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement, précise que l'ARBE accompagne les collectivités dans leurs démarches de transition écologique depuis 40 ans. L'Agence a ainsi mis à disposition de la Région son retour d'expérience sur la mobilisation des décideurs et le montage de programmes de formation pour proposer des outils accessibles à ce public spécifique des élus.

Le premier module de sensibilisation présente les enjeux du changement climatique, son impact sur la ville et le rôle des élus. D'une durée d'une heure, il peut être suivi sans contrainte, en fonction de ses disponibilités.

Le deuxième module prévoit une visite de terrain à la découverte de réalisations concrètes autour de la nature en ville, les élus ayant besoin de retours concrets de la part de leurs pairs. Le réseau de partenaires de l'ARBE a permis d'identifier plusieurs actions exemplaires et un certain nombre d'élus engagés, en mesure de relayer leur expérience.

Le troisième module consiste en un atelier-déjeuner convivial sur le thème de la nature en ville et de l'adaptation au niveau d'une commune.

Le quatrième module vise l'approfondissement de solutions fondées sur la nature que les élus souhaitent travailler afin de les déployer au sein de leur collectivité.

La Région Sud et l'ARBE poursuivent le déploiement de ce programme à la carte et construit sur mesure, qui donne toute satisfaction.

Perrine PRIGENT, Conseillère municipale, Déléguée à la Valorisation du Patrimoine, à l'Amélioration des Espaces publics et à la Place de l'Eau de la Ville de Marseille, confirme que l'un des enjeux en matière de formation des élus est l'identification des organismes et des ressources. À ce titre, ils s'appuient souvent sur les retours d'expérience de leurs confrères et de leurs collaborateurs.

Les contraintes d'agenda pèsent également sur les souhaits de formation, et ce avec d'autant plus d'acuité si l' élu a conservé son emploi. Il lui est donc difficile de se mobiliser sur des temps longs et recherche en priorité la concision, l'efficacité, ainsi que la possibilité de s'ouvrir à de nouveaux sujets ou enjeux.

En outre, la mise à disposition d'outils adaptés ou sur mesure en fonction de la situation est essentielle pour aider les collectivités à avancer sur le chemin de l'adaptation au changement climatique.

Victor JOURNET, Adjoint au maire à la Transition écologique, Saint-Chamas, considère que l'itinérance urbaine favorise la prise de conscience du changement climatique et du besoin d'adaptation des villes. Cette initiative a d'ailleurs été reprise par la ville de Saint-Chamas pour faire découvrir aux enseignants toutes les petites actions mises en œuvre au quotidien afin de réintroduire la nature en ville en vue d'une transmission et d'une appropriation par les jeunes générations.

Par ailleurs, **Victor JOURNET** salue la mise à disposition de ressources pédagogiques et de retours d'expérience à destination des élus et des techniciens, notamment pour les petites et moyennes collectivités qui ne peuvent se doter d'un service développement durable. Le projet Nature for City LIFE a constitué un levier essentiel d'intégration de la nature dans des programmes de réhabilitation.

Perrine PRIGENT fait valoir que la variété et l'originalité des actions et des outils du projet Nature for City LIFE alimentent la réflexion des élus et les incitent à s'engager en faveur de la nature en ville. À titre d'exemple, les lunettes à filtre ultraviolet permettent aux participants de l'une des randonnées sur site de démonstration de s'approprier la vision d'une abeille et de ressentir la biodiversité environnante.

c) Et au milieu, coule un MOOC

Toujours dans un objectif de mobilisation et de formation des décideurs de la ville, **Marie-Caroline VALLON** indique que la création d'un MOOC « Nature en ville et Climat » a associé les services de la Région, l'École Nationale Supérieure d'Architecture, l'École Nationale Supérieure de Paysage, l'Institut d'Urbanisme et le LPED. Cette démarche a été l'occasion pour les chercheurs et les universitaires de s'interroger sur leur rapport à la parole et la pédagogie, l'objectif étant de proposer des vidéos concises et synthétiques sur la nature en ville et la biodiversité, leur rôle, les différentes étapes de la transformation d'une ville, etc.

Destiné aux techniciens de collectivités et aux acteurs de l'aménagement de la ville, le MOOC a également permis de sensibiliser et de former un public hors programme LIFE. Il prévoit deux parcours - un parcours initial et un de perfectionnement -, accompagnés de nombreuses ressources documentaires et de retours d'expérience.

Le MOOC est accessible 24 heures/24, 7 jours/7, 365 jours par an sur une plateforme dédiée et traduite en anglais, italien, espagnol et allemand. Il a été ouvert à plusieurs reprises depuis 2020 et sera proposé en libre accès au terme du projet.

Un MOOC est projeté à l'auditoire.

Julie DE MUER souligne que le MOOC a inspiré le Bureau des Guides du GR 2013, qui a souhaité le décliner et illustrer ses contenus au travers de balades sur le territoire, parfois en compagnie des intervenants eux-mêmes. L'objectif était de créer des interactions et de favoriser les échanges d'outils, de connaissances et de postures tout au long du projet.

d) Les pas de côté

Julie DE MUER rappelle que le projet Nature for City LIFE a porté tout au long de ses cinq années d'existence un volet d'itinérance, initié par le Bureau des Guides du GR 2013 sur le territoire marseillais. En liant la connaissance à la conversation et à la marche, des balades conçues et animées par des artistes marcheurs ont exploré de nouvelles approches de la transmission et suscité de nouvelles dynamiques citoyennes.

Agnès JOUANAUD, membre du Bureau des Guides du GR 2013, considère que la marche permet de traverser à la fois les paysages et les questionnements sur la ville de demain, mais aussi de ressentir les enjeux de renaturation. La déclinaison du MOOC sous un format itinérant lui a permis de partager son expérience et d'aborder les sujets transversaux aux enjeux de nature en ville et d'adaptation au changement climatique avec l'une des intervenantes du MOOC, ce qui a soulevé par la suite des interrogations sur son engagement et les possibilités d'action à sa portée. S'en est suivi tout un travail de recherche et d'enquête afin de prendre part aux concertations publiques relatives aux PLU, PLUi, etc. qui fondent les projets d'aménagement urbain.

Dalila LADJAL, artiste et membre du collectif SAFI, explique que la marche est une invitation à un partage d'expérience sensible du paysage et des grands enjeux sociétaux. Elle constitue l'occasion d'explorer les relations ville-nature dans toutes leurs dimensions (voirie, propreté, aménagements, etc.).

Le collectif SAFI a adossé aux parcours du GR 2013 des outils permettant de vivre et ressentir les espaces traversés, ainsi que les données de qualité de l'air et de pollution. Le Ressentiscaphe embarque les visiteurs dans une navigation immersive sur l'Étang de Berre et les « lunettes des abeilles » confèrent à leurs porteurs une vision d'insecte pollinisateur.

Dans le cadre du MOOC itinérant, tout l'enjeu a consisté à rattacher une dynamique citoyenne au partage de connaissances. Le Bureau des Guides du GR 2013 a donné la parole au collectif SAFI afin d'explorer notamment la complexité des espaces en friche et accompagner les questionnements sur leur avenir. Ces lieux abritent des richesses insoupçonnées dont se saisissent les habitants à proximité, mais peuvent également être affectés par la pollution. Quel rôle leur redonner ? Quels sont les aménagements à envisager, avec quelle nature ? Le champ des possibilités ouvertes aux citoyens est à explorer.

Julie DE MUER souligne que les actions du projet Nature for City LIFE ont également donné lieu à des ateliers pratiques élus et techniciens, au cours desquels se sont révélés des souhaits de sentiers urbains.

À cet égard, **Christine BRIET, Responsable de la Gestion des Paysages du territoire communal de Carros**, met en avant la nécessité d'un travail préalable de plaidoyer en faveur de la nature en ville afin de susciter l'adhésion des élus, puis des services territoriaux et des techniciens. Elle a donc saisi les opportunités offertes par le projet Nature for City LIFE, tant en termes de formation que de sensibilisation et de

gouvernance participative, pour organiser des visites de terrain au sein de la commune. Cette initiative a permis de réunir des agents issus de différents services et de faire évoluer leur regard sur la ville, ses aménagements et la place de la nature en ville dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

La démarche de valorisation des services rendus par la nature en ville se poursuit à travers des actions de reboisement suite aux incendies de 2017, des partenariats avec les lycées, etc.

Sabine GRAS, Cheffe de service Renouvellement urbain à la Métropole Nice Côte d'Azur, témoigne de l'évolution de la perception du rôle de la nature en ville dans le cadre de projets d'aménagement urbain grâce au projet Nature for City LIFE.

Face à des enjeux de réchauffement climatique de plus en plus prégnants, la Métropole Nice Côte d'Azur s'est saisie des leviers proposés par Nature for City LIFE pour organiser des ateliers participatifs pour concevoir avec les habitants des projets sur les sites délaissés du quartier de l'Ariane, qui présente un potentiel de valorisation de la nature remarquable à proximité des grands ensembles d'habitation. Plusieurs axes ont été retenus dont l'aménagement des berges du Paillon, des jardins mobiles et la création de sentiers de découverte dans la colline du Tripode. Cette action a contribué à instaurer un véritable cadre partenarial entre techniciens et citoyens, qui s'investissent désormais pleinement dans l'aménagement de leur quartier et portent leur désir de développement de la nature en ville.

La crise sanitaire a malheureusement interrompu les travaux en cours, mais ceux-ci ont pu reprendre en 2022 pour aboutir à la réalisation d'un sentier de découverte de la flore locale.

Antoine DEVILLET indique que la métropole Toulon Provence Métropole s'est également emparée du levier de l'itinérance et des ateliers pratiques élus-techniciens sur les outils d'aménagement pour réaliser un sentier de découverte associant les services de TPM et les différentes collectivités de la métropole. Construit sur le modèle du GR 2013, le sentier métropolitain racontera le territoire et la nature qu'il abrite, en cheminant le long de sites naturels structurants tels que les petits fleuves côtiers du Las, de l'Eygoutier, etc.

e) Des constructions comme CAIRN

Marie-Caroline VALLON explique qu'au-delà de la découverte et de la sensibilisation des différentes parties prenantes de la ville sur la place de la nature pour l'adaptation au changement climatique, le programme LIFE implique une réflexion sur les traces à laisser afin de continuer à interpeller. À ce titre, la création artistique a fait partie intégrante du projet, non seulement pour permettre de ressentir la nature en ville et la biodiversité, mais aussi pour disséminer des CAIRNS le long des sentiers urbains des trois métropoles régionales.

Autre trace laissée par le projet Nature for City LIFE, l'exposition Nature en ville et adaptation au changement climatique a également une vocation itinérante au sein des métropoles partenaires. Accessible en visite libre ou en groupe, elle est accompagnée d'une mallette pédagogique et de livrets afin d'ouvrir le regard sur les grands enjeux du changement climatique et les services rendus par la nature en ville.

Enfin, les citoyens, élus et techniciens ont pu s'appuyer sur un ensemble d'outils pratiques, pédagogiques ou artistiques pour nourrir leur réflexion. Les publications du Bureau des Guides du GR 2013, les fiches méthodologiques, les webinaires, les balades contées, etc. représentent autant de petits cailloux qui continueront à les guider sur les sentiers de la valorisation et du développement de la nature en ville.

Julie DE MUER précise toutefois que les contraintes administratives et institutionnelles ont pesé sur le processus de création de constructions à disséminer sur les sentiers. Cette problématique illustre la complexité à laquelle ont été confrontés les partenaires du projet dans la mise en place de transversalités opérantes et de dispositifs structurels.

Marie-Caroline VALLON met en avant les changements de posture opérés par un certain nombre d'élus grâce au projet Nature for City LIFE. Cette évolution les a notamment conduits à s'interroger sur les enjeux prioritaires en termes d'aménagement urbain et à se tourner davantage vers la mobilisation citoyenne.

Plus qu'un caillou laissé sur un chemin, Nature for City LIFE a semé les graines d'une prise de conscience collective, d'un dialogue environnemental renforcé et d'une valorisation de la nature face au changement climatique.

f) Le belvédère des enquêtes

Antoine DEVILLET indique que les résultats des enquêtes sociologiques menées par le LPED sur le retour d'expérience du projet Nature for City LIFE sont en cours d'analyse et donneront lieu à un autre temps de restitution.

Cela étant, les premières enquêtes conduites au démarrage du projet ont démontré une bonne disposition de la population générale à accueillir les projets de nature en ville. Néanmoins, la représentation de ce que serait cette nature en ville reste relativement abstraite et théorique.

S'agissant des élus et des techniciens, les enquêtes sociologiques ont mis en évidence leur appétence sur les enjeux de nature en ville. Cependant, la création d'espaces naturels est essentiellement perçue comme un simple levier de valorisation du territoire. Ces projets d'aménagement sont également perçus comme des vecteurs de sociabilisation. Les derniers résultats permettront de vérifier si Nature for City LIFE a contribué à une évolution de la perception de la nature en ville.

g) La suite du chemin

Karin SANTELLI annonce que le programme LIFE de la Commission européenne se poursuivra dans le cadre de l'After LIFE pour la période 2022-2027. Dans ce cadre, il a été demandé aux partenaires du projet Nature for City LIFE de poursuivre et consolider leur démarche et les objectifs du projet. Une feuille de route collective est en cours d'élaboration afin de définir les actions à pérenniser. Celles-ci concerneront notamment le *monitoring* climatique d'AtmoSud, les enquêtes sociologiques menées avec le LPED, la méthodologie pour les ateliers, etc. L'exposition itinérante se prolongera également, avec la mise à disposition d'exemplaires supplémentaires. Le MOOC, rouvert en 2022, sera en libre accès.

Un comité de pilotage se réunira à la rentrée afin que chaque collectivité puisse s'engager par délibération sur cette feuille de route collective et ancrer des résultats dans le temps.

Alexandre ARMENGAUD précise que les capteurs mesurant la température, l'hygrométrie et l'anémométrie ne nécessitent pas d'intervention pour continuer à fonctionner correctement. Toutefois, les capteurs mesurant la qualité de l'air requièrent le remplacement régulier des cellules électrochimiques afin de garantir la fiabilité des données sur plusieurs années. Il conviendra de prévoir un financement à cet effet, sous réserve de ressources disponibles.

AtmoSud ayant la main sur la page vers laquelle renvoie le QR Code affiché sur les panneaux d'information positionnés le long des sentiers de découverte, il lui sera possible d'assurer la continuité d'information des citoyens sur les polluants. De même, le réseau de surveillance des stations permanentes de l'observatoire de la qualité de l'air en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuivra son activité.

Régine VIOTTI indique que la Métropole Nice Côte d'Azur poursuivra le développement de sentiers, ainsi que d'animations. La collectivité envisage par ailleurs la mise en place d'une action d'accompagnement à la médiation environnementale en appui des projets portés par NCA.

Perrine PRIGENT fait observer qu'au-delà des élus et des services, l'adhésion des citoyens aux projets visant à remettre la nature au cœur des villes est indispensable. En effet, les actions entreprises doivent se fonder sur une expertise d'usage et la pratique du quotidien pour faciliter l'appropriation des aménagements et des expériences envisagés, et pérenniser ainsi leurs bienfaits.

La Ville de Marseille s'est essentiellement saisie des outils de concertation et des ateliers d'accompagnement à l'élaboration de projets d'aménagements associant les habitants et les usagers, ce qui a favorisé de nouvelles dynamiques. Ainsi, des actions relatives à la désimperméabilisation des cours d'école et des squares ont pu être engagées, ainsi que des études démontrant toute l'importance de la valorisation d'espaces apaisés et plus verts comme solutions d'adaptation au changement climatique.

Le projet Nature for City LIFE a donc débloqué et facilité un certain nombre d'actions. Il constitue un réel succès, sur lequel il convient de capitaliser même si l'*after* LIFE pose question sur l'absence de financements européens.

Frédéric JACQUES, Responsable Développement Durable à la Ville de Marseille, confirme que le projet Nature for City LIFE a impulsé de nouvelles dynamiques collaboratives, tant en interne qu'avec de nouveaux partenaires comme le Bureau des Guides du GR 2013, dont les balades et les conversations marchées ont été particulièrement appréciées.

Concernant l'*after* LIFE, la Ville de Marseille dispose de parcelles à forte naturalité, gérées par ses services. Ces sanctuaires naturels abritent pour certains une étonnante biodiversité en cœur de ville. Tout l'enjeu consiste désormais à communiquer sur cette richesse et sa nécessaire préservation en poursuivant notamment les cheminements initiés par Nature for City LIFE.

Anne CLAUDIUS-PETIT a conscience des difficultés inhérentes à la sensibilisation et à l'appropriation des enjeux de nature en ville et d'adaptation au changement climatique. La faible participation des citoyens aux enquêtes publiques, PLUi, etc. illustre d'ailleurs cette problématique.

Avec la marche, les partenaires du projet Nature for City LIFE ont permis aux élus, techniciens et habitants d'aborder des sujets complexes sous un nouvel angle et de déplacer le regard. Le succès de cette initiative innovante démontre qu'elle répond à des attentes fortes de la part des citoyens.

La Région Sud aura un rôle fort de pilotage et de coordination à jouer dans l'*after* LIFE, qui poursuivra les grandes actions d'animation, de mise en réseau et de formation mises en œuvre ces cinq dernières années.

Au regard de son positionnement et de l'accélération des changements climatiques, le territoire régional, *hot spot* de biodiversité, est au premier rang du réchauffement et en ressent déjà les effets, qui s'accroîtront d'ici la fin du siècle. La poursuite des actions de valorisation de la nature en ville s'avère donc essentielle, avec de nouvelles coopérations à développer en l'absence de financements européens. *A priori*, le gouvernement et le président de la République souhaitent positionner des crédits en faveur de la planification écologique. La Région se mobilisera et soutiendra la recherche de nouveaux financements.

Le forum s'achève à 12 heures 35.